

## **Formulaire de restitution d'une synthèse**

---

**Arrondissement : Saint-Etienne**

---

### **Type de réunion**

Réunion d'écoles publiques

Réunion d'écoles privées

### **Discussion sur le constat**

Remarques sur l'état des lieux :

Les statistiques sur les 2 ans n'ont pas de sens si elles ne sont pas déclinées par département, certains scolarisent les enfants de 2 ans, d'autres non.

Quelles structures de remplacement seraient mises en place, à quel coût, et quel financeur ? Les crèches sont payantes. Les familles défavorisées seront encore plus pénalisées : elles ont besoin d'un langage de référence élevé qu'elles ne trouvent souvent qu'à l'école : les crèches, avec un rythme plus relâché, et sans recherche d'apprentissages, n'offrent pas le même service.

Un DDEN fait remarquer que la fréquentation des 2 ans inscrits a fortement augmenté (de 25 à 70 % le matin), révélant un besoin et un intérêt de la population.

La pertinence du graphique de la fréquentation des 2 ans pose problème : menacer cette scolarisation par économie supprimera un service auquel beaucoup sont très attachés.

Hillary Clinton a vanté la maternelle française et la présente comme un modèle, ne revenons pas en arrière.

Un pédiatre fait remarquer qu'une étude récente ne démontre pas la pertinence de cette scolarisation. Une meilleure solution serait d'aider les parents pour cette période de 2-3 ans par des aménagements du temps de travail et des congés éducation.

Des parents témoignent des effets bénéfiques de la possibilité de choix du moment de l'entrée en scolarité entre 2 et 3 ans en fonction de chaque enfant en terme d'épanouissement.

L'école, dans l'état actuel reste le meilleur recours possible. Le temps de journée devrait être contrôlé pour éviter que des enfants fassent garderie + école + cantine dans une journée.

### **Question 5 : “ Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ? ”**

Ecole élémentaire ; sur les langues étrangères :

L'apprentissage des langues participe de l'ouverture d'esprit, de l'accès à une culture, mais demande une certaine mesure.

Deux points de vue s'opposent :

- Les parents demandent une plus grande cohérence, une meilleure lisibilité du cursus dans la continuité des apprentissages. La liaison entre l'école et le collège doit être renforcée et concertée. Il faut plus de formation pour enseigner de manière homogène de l'école au collège avec une meilleure prise en compte des acquis antérieurs.

- Apprendre plusieurs langues perturbe les enfants : on pourrait ne faire qu'une seule langue en élémentaire, à condition d'y mettre les moyens. Il vaut mieux un enseignement très compact dans le temps et dense que trop étiré dans la scolarité. On apprendra les langues quand on enseignera certaines disciplines en langue étrangère.

Enseigner une langue sans être sûr de bien le faire, balancer entre initiation et apprentissage, créent un malaise durable.

TICE et B2I : C'est une mauvaise idée d'opposer apprentissages fondamentaux et autres apprentissages : par exemple, l'informatique est indissociable des fondamentaux si elle autorise une pédagogie active permettant de rentrer dans ces apprentissages. L'école doit vivre avec son époque, elle doit éviter les fractures et permettre à chacun l'accès à tous les savoirs, sans distinction de milieu ou de fortune.

Il faut partager le temps des ordinateurs mis à disposition des élèves, et les moyens sont insuffisants actuellement, en nombre, en formation, en maintenance.

### **Question 8 : “ Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? ”**

Collège et lycée : le rythme scolaire est inadapté : transport à 7 heures, retour à 18 heures... avec 15 kg sur le dos plus éventuellement un sac de sport, un instrument de musique. Le confort du travail contribue à la motivation.

En sixième, la quantité de travail à la maison est effarante : les profs devraient harmoniser la charge de travail pour la maison, et les contrôles en classe pour que tout n'arrive pas en même temps.

En élémentaire, plus de régularité et une harmonisation des pratiques et des volumes de travail sont demandés.

Une journée d'écolier devrait être suffisante en soi, avec les moyens dont dispose l'école.

Les moyens mis en œuvre : l'école et le collège, surtout, doivent apprendre à apprendre, à rechercher avec les mêmes supports pour tous. Il faut du temps et il y a un gros besoin en personnel adulte pour mettre en place une pédagogie active prenant en compte les aspects et les supports nouveaux des apprentissages. Des personnels nombreux et formés : les aides éducateurs sont une solution s'ils sont formés et reconnus. L'école a besoin de professionnalisme.

Il est grave de solliciter des parents d'élèves pour l'enseignement : à chacun sa place, les solutions palliatives, incertaines, et non durables sont dangereuses.

La disparition des aides éducateurs, après une période d'ouverture des classes sur les BCD, l'informatique, la recherche documentaire, etc... ayant permis la mise en place de nouvelles façons de travailler, risque d'envoyer au néant, des activités qui nous semblent maintenant indispensables.

Il faut éviter le retour de l'enseignant dans sa classe fermée. On a besoin de personnels autres que les enseignants dans les écoles, formés, avec des missions claires : documentalistes, “accompagnants pédagogiques”. On obtient de ces gens là un regard distancié.

Et pourquoi pas un enseignant de plus dans les écoles ? Ce serait une personne formée et pérenne. Des précédents existent : en Italie, on a pu affecter un enseignant de plus par école et les échos ont été très favorables.

### **Question 21 : “ Faut-il redéfinir les métiers de l'école ? ”**

Les ruptures de la maternelle au lycée pourraient être facilitées par une pédagogie commune.

La question est provocatrice alors même qu'on supprime Infirmières, médecins et assistantes sociales des écoles.

Un médecin scolaire gère plus de 10 000 élèves : leur nombre est insuffisant, on ne trouve même plus de vacataires. (salaires insuffisants).

Il faut renforcer les services de santé scolaire.

A la campagne, des moyens supplémentaires sont même nécessaires. Pourquoi n'a-t-on pas un retour chiffré sur le taux d'embauche des aides éducateurs : il semble que la plupart ait trouvé un emploi.

Deux points de vue s'opposent :

- un directeur et un chef d'établissement renforcé, permettant de distribuer les personnels en fonctions des compétences de chacun. Cela fonctionne dans le supérieur, même si on embauche parfois par connaissance, ça permet de réorienter des professeurs inadéquats. Cela va de pair avec une rémunération supérieure.

- Oui, il faut renforcer le rôle des directeurs et des chefs d'établissement : le renforcer au niveau de l'encadrement pédagogique, de l'initiative, des apprentissages, mais pas du côté de la hiérarchisation à outrance.

Attention à ne pas associer rôle pédagogique du directeur et avancement ou rôle hiérarchique. Le directeur doit être moteur, donner du dynamisme, centraliser les informations, motiver les enseignants. Il n'est pas là pour réprimer. Il doit discuter, épauler, conseiller.

Parfois les directeurs n'ont pas choisi de l'être. Ce mal-être se ressent dans tout le fonctionnement de l'école. Les parents d'élève le voient et l'école en souffre. Un directeur n'a pas besoin de pouvoir hiérarchique : ce qui pose problème c'est la lourdeur de la multiplicité des tâches.

Une personne propose que si seuls les inspecteurs apprécient la qualité professionnelle d'un enseignant, on pourrait aussi demander l'avis des élèves, pour faire remonter “ autre chose ”. Cette pratique est utilisée en stage de formation continue, des exemples existent déjà dans certaines pratiques sportives. Il faut savoir raison garder, et former à ce mode d'expression.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** L'accueil des enfants de 2 ans devra être aménagé (effectifs plus bas et locaux adaptés).

**2** Le premier degré s'est engagé dans une dynamique de conscientisation des apprentissages : apprendre à apprendre. Le second degré ne s'en est pas toujours emparé.

**3** Aller vers plus d'équité en matière d'équipement, de personnels et de charge de travail pour l'élève.